

# LA JACQUES DAGUERRE 2025 - DEPART AUVERS

## ITINERAIRE 1 : 37,1 km - fléchage **ORANGE**



AUVERS		
	Parking Gare SNCF	0
→	Rue Montmaur	
↑	Rue de la Bourgogne	
←	Rue Eugène Lefebvre	
→	Rue des Gords	
↑	Rue des Granges	
↑	Rue des Marolets	
→	Rue de Chaponval	
	Traversée voie ferrée	
	Gare SNCF Chaponval	
←	Rue de Pontoise	
PONTOISE		
↑	Route d'Auvers	
↑	D4	
↑	Quai du Pothuis	
←	Pont de l'Oise	7,2
SAINT-OUEN-L'AUMONE		
→	Quai de l'Ecluse	
	Passage sous viaduc ferroviaire	
	Longer l'Oise	
ERAGNY		
	Passage sous A15	
	Longer l'Oise	
	Chemin de Halage	
←	Chemin de la Carrière Pépin	11,2
	Passage sous viaduc ferroviaire	
→	Rue de Neuville	
NEUVILLE		
→	Rue d'Eragny	
	Franchissement voie ferrée	
↑	Rue Cornudet	
↑	Pont de Neuville	
JOUY-LE-MOUTIER		
	Rd Pt Croix-Saint-Jacques	13,7
→	Grande Rue	
↑	Rue de Vauréal	
VAUREAL		
↑	D55	
↑	D922	

CERGY		
	Traversée site de l'Axe Majeur	17,7
↑	Rue de Vauréal	
←	Rue de Pontoise	
→	Chemin Latéral	
←	Rue du Repos	
→	Allée des Jardins	
→	Rue du Tertre	
←	Rue Nationale	
↑	Rue de Neuville	
	Ham	
NEUVILLE		
↑	Rue de Cergy	
→	Chemin des Dagnaudes	
←	Boulevard de l'Hautil	
←	Rue Cornudet	
↑	Rue d'Eragny	
	Franchissement voie ferrée	
ERAGNY		
←	Rue de Neuville	25,4
←	Chemin de la Carrière Pépin	
	Passage sous viaduc ferroviaire	
→	Chemin de Halage	
	Longer l'Oise	
	Passage sous A15	
SAINT-OUEN-L'AUMONE		
	Longer l'Oise	
	Passage sous viaduc ferroviaire	
↑	Quai de l'Ecluse	
←	Pont de l'Oise	29,9
PONTOISE		
→	Quai du Pothuis	
↑	D4	
↑	Route d'Auvers	
AUVERS		
↑	Rue de Pontoise	
	Gare SNCF Chaponval	
→	Traversée voie ferrée	
↑	Rue de Chaponval	
←	Rue des Marolets	
↑	Rue des Granges	
↑	Rue des Gords	
←	Rue Eugène Lefebvre	
→	Rue de la Bourgogne	
↑	Rue Montmaur	
←	Parking Gare SNCF	37,1

En cas de problème  
06 47 87 79 02

Point d'arrivée à AUVERS SUR OISE  
jusqu'à 15h - Parking SNCF AUVERS

Nous serons tous vigilants à laisser les sites de Cormeilles-en-Parisis, Auvers sur Oise et US propres et à bien déposer les déchets dans les poubelles.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces lieux et ne pas les considérer comme des "toilettes publiques".

POUR VOTRE SECURITE LE PORT DU CASQUE EST FORTEMENT CONSEILLE  
POUR LE BIEN ETRE DE TOUS, VOUS ETES TENUS DE RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE